



# CAPTAGES PRIORITAIRES : LA MOBILISATION DES COLLECTIVITES POUR LES POLLUTIONS DIFFUSES

## Carrefour des Gestions Locales de l'Eau 2017



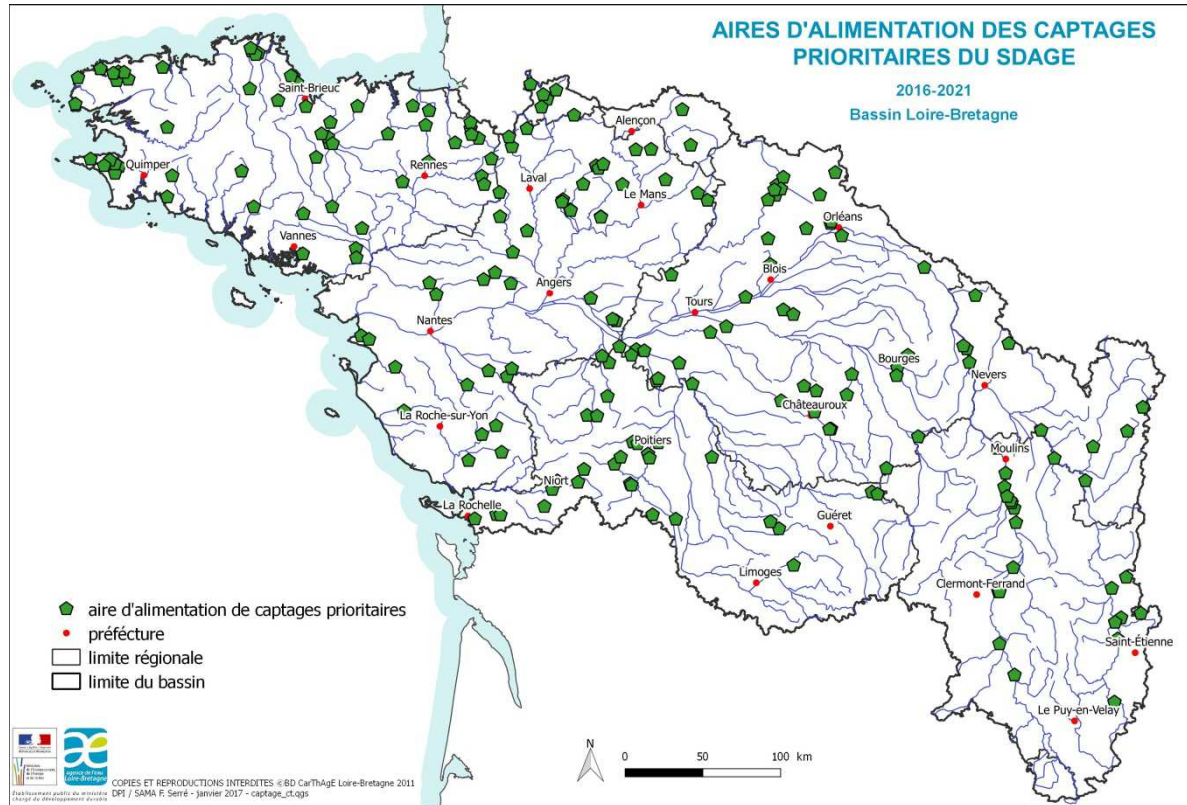
Sandra PARISI, chargée de mission, Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Atelier 12 « Captages prioritaires : la mobilisation des collectivités pour réduire les pollutions diffuses »  
Mercredi 25 janvier 2017 – De 15h à 16h30

# CONTEXTE LOIRE BRETAGNE

- Disposition 6C du Sdage 2016-2021
  - Lutter contre les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides dans les Aires d’Alimentation de Captages
  - Liste de 602 aires d’alimentation de captages d’eau destinée à la consommation humaines, sensibles aux pollutions diffuses ou susceptibles de l’être ; parmi lesquels 210 AAC sont jugées prioritaires
  - Actions correctives ou préventives ciblées sur ces AAC



# CONTEXTE LOIRE BRETAGNE

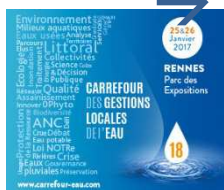


Sandra PARISI, chargée de mission, Agence de l'eau Loire-Bretagne  
 Atelier 12 « Captages prioritaires : la mobilisation des collectivités pour réduire les pollutions diffuses »  
 Mercredi 25 janvier 2017 – De 15h à 16h30



# ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE

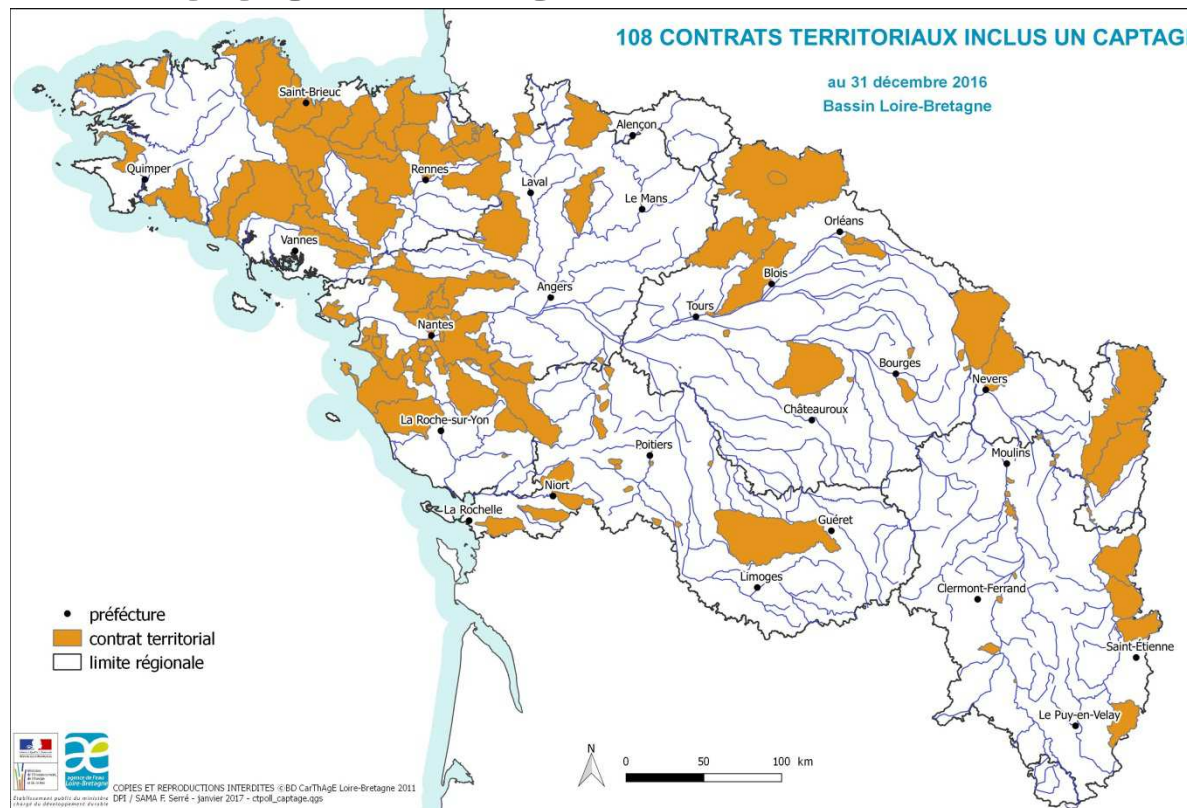
- La démarche Contrat Territorial
  - Un porteur de projet
  - Diagnostic du territoire et de ses problématiques
  - Plan d'actions concerté sur 5 ans
  - Suivi / évaluation des résultats et de la dynamique créée
  
- 282 CT (différentes volets thématiques possibles : milieux aquatiques, pollutions diffuses, gestion quantitative)
  - ➔ Démarche volontaire proposée pour les AAC prioritaires





financement public du ministère chargé du développement durable

# ACCOMPAGNEMENT DE L'AGENCE



financement public du ministère chargé du développement durable  
 COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES © BD CarThaqE Loire-Bretagne 2011  
 DPI / SAMA F. Serié - Janvier 2017 - ctpol\_captage.ags

Sandra PARISI, chargée de mission, Agence de l'eau Loire-Bretagne  
 Atelier 12 « Captages prioritaires : la mobilisation des collectivités pour réduire les pollutions diffuses »  
 Mercredi 25 janvier 2017 – De 15h à 16h30



# REGLEMENTATION NATIONALE

- Le dispositif réglementaire des Zones Soumises à Contraintes Environnementales
  - Arrêté préfectoral de délimitation de l'AAC
  - Arrêté préfectoral pour le plan d'actions (volontaire puis obligatoire)
  
- Mise en adéquation du CT avec le contenu de l'arrêté





# PRIORITES DE L'AGENCE

- Donner les moyens aux collectivités d'agir
  - Animation / concertation
  - Partenariats / mobilisation
- En 2016 :
  - près de 150 captages prioritaires font l'objet d'un plan d'action, soit les 2/3 des captages prioritaires
  - les actions d'accompagnement de la politique territoriale (études, animation et communication générales), représentent un montant total de 13,5 M€ pour un montant d'aides de l'agence de 8,3 M€



Sandra PARISI, chargée de mission, Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Atelier 12 « Captages prioritaires : la mobilisation des collectivités pour réduire les pollutions diffuses »  
Mercredi 25 janvier 2017 – De 15h à 16h30



MERCI DE VOTRE ATTENTION

# Carrefour des Gestions Locales de l'Eau 2017



Sandra PARISI, chargée de mission, Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Atelier 12 « Captages prioritaires : la mobilisation des collectivités pour réduire les pollutions diffuses »  
Mercredi 25 janvier 2017 – De 15h à 16h30